



Rapport d'activité

81018



AUBIGNAN – LE BARROUX – LE BEUCET – BEAUMES-DE-VENISE
 BEAUMONT-DU-VENTOUX – BÉDOIN – CAROMB – CARPENTRAS
 CRILLON-LE-BRAVE – FLASSAN – GIGONDAS – LAFARE
 LA ROQUE-ALRIC – LA ROQUE/PERNES – LORIOLE-DU-COMTAT
 MALAUCÈNE – MAZAN – MODÈNE – SAINT-DIDIER
 SAINT-HIPPOLYTE-LE-GRAVEYRON – SAINT-PIERRE-DE-VASSOLS
 SARRIANS – SUZETTE – VACQUEYRAS – VENASQUE

Sommaire

3



Des hommes au service du territoire

4



Construire un espace de solidarité

7



Rendre le territoire attractif

12



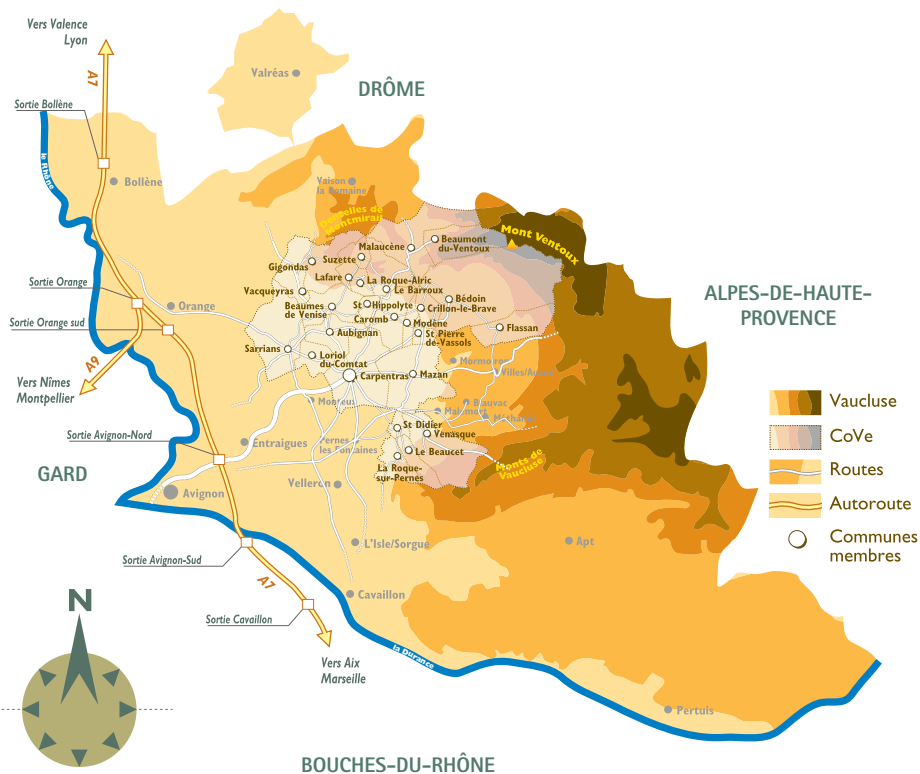
Animer le territoire et former les citoyens de demain

16



Améliorer la qualité de vie et préparer le territoire pour l'avenir

2



Communauté d'agglomération
Ventoux Comtat Venaissin
Hôtel de la Communauté
1171 avenue du Mont Ventoux
CS 30 085 – 84 203 Carpentras CEDEX
Rédaction et mise en page :
service communication de la CoVe
E-mail : secretariat-com@lacove.fr
Téléphone : 04 90 67 61 28
Site internet : www.lacove.fr

Des hommes un service du territoire

Le président

Guy Rey

Le conseil de communauté

Composé de 60 conseillers communautaires élus lors du scrutin municipal de mars 2014 (au minimum 1 représentant par commune) il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la communauté. Il se réunit lors de séances publiques au siège de la CoVe.

Bureau des Vice-présidents

Composé de 17 membres (Président +12 vice-présidents + 4 conseillers communautaires délégués) il examine et pré-valide les projets qui seront travaillés par les commissions en fonction des orientations validées et budgétairement autorisées par le conseil de communauté.

Conseil des maires

Composé des 25 maires il a un rôle consultatif sur les grandes orientations. Dédié au partage, au dialogue et au débat, ce n'est pas une instance statutaire.

Commissions thématiques

Instances consultatives et de travail auxquelles le bureau des vice-présidents confie l'étude préalable des questions sur lesquelles le conseil de communauté aura, éventuellement, à se prononcer. Elles se composent d'au moins 25 membres titulaires et suppléants (conseillers communautaires ou municipaux).

Vice-présidents

1^{er} vice-président

Gilles Vève, maire de Saint-Didier

→ Délégué à la stratégie de développement de l'intercommunalité

2^e vice-président

Luc Reynard, maire de Bédoin

→ Délégué au Tourisme et traditions

3^e vice-président

Serge Andrieu, maire de Carpentras

→ Délégué aux Projets d'aménagement du territoire et développement économique

4^e vice-président

Aimé Navello, maire de Mazan

→ Délégué à la Culture & au patrimoine

5^e vice-président

Jean-Marie Gravier, maire de Vacqueyras

→ Délégué aux Actions éducatives et à la Petite enfance

6^e vice-président

Léopold Meynaud, maire de Caromb

→ Délégué aux Transports

7^e vice-président

Gérard Borgo, maire Loriol-du-Comtat

→ Délégué à la Gestion des déchets

8^e vice-président

Dominique Bodon, maire de Malaucène

→ Délégué à la Sécurité

9^e vice-présidente

Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians

→ Déléguée à la Politique de la Ville

10^e vice-président

Guy Girard, maire de Crillon-le-Brave

→ Délégué à la Voirie, aux Travaux et aux Services techniques

11^e vice-président

Ghislain Gricourt, maire de Saint-Pierre-de-Vassols

→ Délégué au Développement durable

12^e vice-président

Joël Botreau, Conseiller municipal délégué de Carpentras

→ Délégué à l'Accessibilité

Conseillers communautaires délégués

Claude Lautier, adjoint au maire de Mazan

→ Délégué aux finances

Bruno Gandon, adjoint au maire de Carpentras

→ Délégué à l'Économie, à l'emploi et à l'aérodrome

Michel Jouve, maire de Flassan

→ Délégué à l'agriculture

Jérôme Bouletin, maire de Beaumes-de-Venise

→ Délégué à la commission consultative des services publics locaux et à la commission des transferts de charge

Autres maires

François Ille (Le Beaucet), Bernard Charrasse (Beaumont-du-Ventoux),

Éric Ughetto (Gigondas), Jean-Paul Anres (Lafare), Francis Jullien (La Roque-

Alic), Joseph Bernhardt (La Roque-sur-Pernes), Bernard Monnet (Le Barroux),

Christian Ripert (Modène), André Aiello (Saint-Hippolyte-le-Graveyron),

Patricia Olivéro (Suzette), Gaby Bezert (Venasque).

Construire un espace de solidarité



4

La CoVe a pour vocation de créer un espace de solidarité à l'échelle du territoire et pour l'ensemble des habitants. Réduire les inégalités et les disparités entre les communes et agir au service des habitants les plus fragiles sont nos missions. Cette double vocation s'illustre ainsi dans les partenariats engagés avec les communes tout comme dans les actions qui pourront favoriser l'autonomie et l'épanouissement de tous les habitants.

3, 136 M €

VERSÉS AUX COMMUNES (FONDS DE CONCOURS HORS EXCEPTIONNELS)

191 ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR LE PRE (PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE)

5 SERVICES MIS À DISPOSITION DES COMMUNES

Avec les communes

L'Assistance aux communes

Au-delà de l'aspect financier, le soutien de la CoVe aux projets communaux passe aussi par l'ingénierie de projet. Il répond à la demande des communes de bénéficier d'expertises techniques et administratives sur des opérations de travaux, fournitures ou services, aux nouvelles réglementations et à l'exigence toujours accrue des usagers en matière de qualité du service public.

Dans la continuité du schéma de mutualisation adopté fin 2016, un catalogue de services a été réalisé pour donner plus de lisibilité au soutien de l'intercommunalité au profit de l'échelon communal. Il recense l'ensemble des services que la CoVe peut proposer aux communes au titre de ses compétences, de services communs, de mise à disposition de services ou de moyens.

- Une convention-cadre fixe le cadre commun et de ces mises à disposition, dont les règles de calcul des coûts. Des conventions particulières sont ensuite signées pour chaque mission avec les communes concernées.

Les finances

Redistribution aux communes

En plus des mécanismes légaux de reversement de l'attribution de compensation, la CoVe alloue chaque année une enveloppe de plus de 3 M € à ses communes membres, au titre de la solidarité.



Construire un espace de solidarité

Subventions et cofinancements

La CoVe cofinance également un certain nombre d'opérations communales (création de logements sociaux municipaux ou l'élaboration des documents d'urbanisme communaux...) et subventionne des associations qui, par leur action, concourent aux politiques publiques de la CoVe mises en œuvre dans le cadre de ses compétences (petite enfance, économie, politique de la ville, cohésion sociale...)

Mutualisation des achats

Groupements de commande

Ils concernent la CoVe et ses communes membres mais aussi d'autres intercommunalités ou partenaires. La CoVe propose un dispositif de "groupements de commandes à la carte" avec ses communes membres, les communes choisissant les domaines qui les intéressent. Six groupements de commandes ont été constitués en 2018.

- *Fourniture d'électricité avec Beaumes-de-Venise, Caromb, Lafare, Loriol-du-Comtat, Vacqueyras/denrées alimentaires* • *Légumes transformés avec l'Espace social et culturel Villemarie, l'Association les P'tits Loups à Beaumes de Venise et Aubignan* • *Sécurité informatique et câblage informatique des bâtiments avec Carpentras* • *Fourniture de carburant en vrac avec les SDIS* • *Fourniture, installation, maintenance, supervision et exploitation des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables (bornes de recharge électriques) avec le SEV (Syndicat d'Énergie Vauclusien)*

Entre les générations et avec les habitants

Politique de la Ville

La CoVe agit au titre de cette compétence obligatoire en mobilisant l'ensemble des autres compétences dont elle est dotée pour répondre aux problématiques des habitants des quartiers concernés (4 quartiers prioritaires de la commune de Carpentras). La participation des habitants est assurée par un Conseil citoyen composé de 21 membres, représentant associatifs et d'habitants et le partenariat local par 22 opérateurs distincts. Divers dispositifs structurants lui sont rattachés: Le PRE (programme de réussite éducative) • L'ASV (atelier santé ville) • La GUSP (gestion urbaine et sociale de proximité) • Point d'accès au droit et à l'égalité • La clause d'insertion

Axe 1 : politique jeunesse et prévention

- *14 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels. Participation CoVe = 45 852 €*

Axe 2 : l'insertion et la réussite scolaire, professionnelle et sociétale

- *15 actions cofinancées par les différents partenaires institutionnels. (dont 7 actions sur le volet « développement économique, emploi, insertion » et 8 actions sur le volet « éducation, réussite scolaire et sociétale ».)* • *Participation CoVe = 84 000 €*

Axe 3 : L'aide à la parentalité

- *2 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels* • *La participation de la CoVe est de 1 000 €*

Axe 4 : Amélioration du cadre et de la qualité de la vie

- *10 actions ont été cofinancées par les différents partenaires institutionnels* • *Participation CoVe = 32 075 €*

Et aussi: Pilotage et transversalité du contrat

- *Participation CoVe = 64 857 €*

LES FONDS DE CONCOURS

Le soutien financier aux communes dans le cadre des fonds de concours est un axe fort pour donner tout son sens à la solidarité Intercommunalité/territoire.

Il existe 3 fonds de concours :

- équipements sportifs (pour les projets communaux de proximité ou à vocation intercommunale) : 1,2 M € mobilisé ; 40 % du coût du projet communal financé.
- exceptionnels (pour les projets d'investissement de proximité) : 25 000 €/commune sur le mandat (hors Carpentras)
- conteneurs enterrés de collecte des déchets : 200 000 € entre 2017 et 2020



Construire un espace de solidarité

Programme de réussite éducative

Créé il y a 10 ans, le PRE, dispositif aujourd'hui reconnu par l'ensemble de la communauté éducative, a été transféré à la CoVe en janvier 2018. Il était jusqu'alors porté par le CCAS de Carpentras; Le service du PRE est rattaché à la Direction de la Cohésion Sociale de la CoVe.

Par sa souplesse et son adaptation à chaque situation individuelle, il répond aux besoins des enfants et soutient les familles dans leur mission éducative.

Les objectifs principaux du suivi concernent dans l'ordre le développement des apprentissages, l'expression de l'enfant et à égalité l'accès aux soins et la restauration de l'estime de soi.

- 191 enfants en suivi individuel sur l'année • 61 % de garçons • 80 % résident en QPV • 50 % scolarisés en primaire • 154 familles concernées • Participation CoVe: 59 000 € (budget total 228 000 €)

Atelier santé ville

L'Atelier Santé Ville est un dispositif dont l'objectif est de faciliter l'accès aux soins des personnes les plus en difficulté résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville. Il repose sur une convention financière conclue entre la ville de Carpentras, l'État, la CoVe et le centre hospitalier de Carpentras.

- Le Plan local de santé publique a été adopté en juin 2018 avec des actions réparties en 4 axes : accès aux droits, aux soins et à la prévention/Mal-être et comportements à risques/périnatalité et petite enfance/animation territoriale
- 19 694 € financés par la CoVe • 17 actions réalisées

Écoles intercommunales

La solidarité s'exprime aussi par le maintien d'écoles en zone rurale et par la modernisation de leurs équipements. Cela concerne les écoles RPI de Saint-Pierre-de-Vassols, Modène, Crillon-le-Brave et de Suzette, Le Barroux, La Roque-Alric. Les 178 enfants scolarisés bénéficient d'installations et de locaux de qualité ainsi que de services périscolaires (cantine, garderies, études).



LES ÉQUIPEMENTS

Les écoles intercommunales :

> ERPI Crillon-le-Brave, Modène, Saint-Pierre-de-Vassols

• 2 sites d'accueil • 5 classes • 121 élèves • 1 cantine • 88 repas/jour

> ERPI La-Roque-Alric, Le Barroux, Suzette

• 2 sites d'accueil • 3 classes
• 55 élèves • 1 cantine • 48 repas/jour
> 10 agents affectés aux ERPI

Rendre le territoire attractif



Développement économique: La Provence Créative au cœur de la dynamique des entreprises

La Provence créative, marque créée par la CoVe en mars 2017, fédère les énergies positives des acteurs économiques autour du Ventoux et au-delà et fait rayonner leurs savoir-faire à l'échelle régionale.

« Totem » d'une démarche globale de marketing territorial résolument tournée vers les entreprises du territoire et construite avec eux, La Provence Créative est l'outil pour fédérer les acteurs, consolider et développer l'économie locale.

Après avoir fédéré en 2 ans plus de 130 partenaires, ambassadeurs, adhérents rayonnant sur un bassin économique vaste - 7 intercommunalités du Vaucluse - la Provence Créative s'est engagée en 2018 dans la construction d'une offre de service et d'infrastructures adaptées aux entreprises.

- 29 entreprises ambassadeurs de la marque issues des secteurs de l'industrie, du numérique-robotique, de l'agroalimentaire, de l'horticulture, de la gastronomie... font rayonner les savoirs faire du territoire

Création et développement d'entreprises

La CoVe s'appuie sur des conventions de partenariat et d'objectif signées avec des associations d'aide à la création, d'accompagnement ou de financement d'entreprises. Elles accueillent, conseillent et orientent les porteurs de projet ou jeunes créateurs du territoire pour le compte de la CoVe en lien avec son service développement économique et sous l'égide de La Provence Créative.

- 5 partenaires financés: Vaucluse Provence Attractivité, Initiative Ventoux, Rile Pépinière d'entreprises, ECTI et Carpensud
- 139 350 € de subventions versées

A ménager des infrastructures compétitives et innovantes, développer et pérenniser les filières économiques locales, favoriser la création d'entreprise et l'accès à l'emploi par l'accompagnement des porteurs de projets sont des objectifs prioritaires pour notre agglomération. Sans oublier le rôle moteur que joue l'économie liée au tourisme sur notre territoire. Développer notre compétitivité pour attirer de nouvelles entreprises et améliorer l'attractivité de notre destination touristique sont les deux objectifs forts affirmés au sein de La Provence Créative et de Ventoux-Provence.

130

AMBASSEURS, PARTENAIRES, ADHÉRENTS DE LA PROVENCE CRÉATIVE

20,2 M €

INSCRITS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2014-2020)

106 000 VISITEURS, 69 NATIONALITÉS ACCUEILLIES À L'OTI VENTOUX PROVENCE

545 000 €

DE RECETTES DE TAXE DE SÉJOUR

Rendre le territoire attractif

Emploi & insertion professionnelle

La CoVe s'appuie sur des partenariats avec des associations et sur le réseau d'acteurs économiques :

■ Facilitateur des clauses sociales

Accompagnement des donneurs d'ordre public et privés, au montage de l'offre d'insertion dans les marchés, au suivi et à l'évaluation de la clause d'insertion par l'entreprise attributaire.

- ▶ 27 marchés concernés • 272 bénéficiaires pour 6 176 heures mises en place • 47 % ont entre 26 et 40 ans • 52 % en sortie vers un emploi durable

■ Chantiers d'insertion avec UP Ventoux (Les Jardiniers du Ventoux)

- ▶ 1 commune concernée : Beaumes-de-Venise • 102 jours de chantier ; 2 964 heures de travail • 27 salariés formés dont 7 femmes

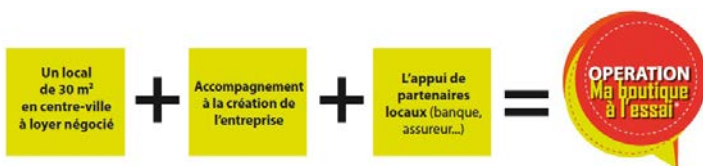
■ Entreprises d'insertion : la Ressourcerie et l'Envol

- ▶ 30 contrats • 500 heures travaillées/mois (Envol)

Ma boutique à l'essai

La CoVe a lancé en 2018 la première opération « Ma Boutique à l'Essai » sur le territoire intercommunal. Mené en partenariat avec Initiative Ventoux et la Ville de Carpentras, ce dispositif a pour but de permettre aux personnes qui souhaitent ouvrir un commerce de tester leur concept au sein d'une boutique pilote tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. Le premier local commercial sélectionné pour accueillir cette opération est situé dans le centre-ville de Carpentras.

- ▶ 10 candidatures reçues • 35 boutiques à l'essai ouvertes en France



 D'INFOS SUR
LAPROVENCECREATIVE.FR



LE CAMION NUMÉRIQUE

Premier Fab lab mobile de la Région Sud, le camion numérique sillonne depuis mai 2018 les communes, événements publics, entreprises de la région pour promouvoir les usages du numérique et l'innovation pour tous les publics. Plusieurs ateliers créatifs, teambuilding, formations, démonstrations ont touché des publics variés.

Son acquisition et aménagement ont été financés par des sponsors privés et par une campagne de financement participatif.



Rendre le territoire attractif

Les projets structurants



CRÉER PARTAGER

Pépinière tertiaire dédiée aux jeunes entreprises de service principalement dans les domaines agri-agroalimentaires, elle s'implante au cœur du site du marché gare de Carpentras et d'un espace d'activité de plus de 11 hectares.



Chiffres clés

- 16 bureaux de 10 à 32 m²
- 2 salles de réunion
- 2 espaces communs

PRODUIRE RÉUSSIR

Pépinière d'entreprises dédiée à la production sur les secteurs agro-alimentaire et cosmétique, ces ateliers relais offrent aux jeunes entreprises des équipements adaptés et un accompagnement sur mesure pour optimiser la croissance et la pérennité de leur activité.



Chiffres clés

- 1500 m² de surface
- 5 ateliers relais de 160 à 530 m²
- 2 ateliers équipés de froid positif
- Des surfaces de production, de stockage et de matières premières

Rendre le territoire attractif

la Gare
numérique

INNOVER RENCONTRER

Futur « Totem numérique » du territoire, cet espace construit dans une logique de tiers-lieu s'organise autour d'espaces physiques et virtuels d'échange et de travail.

Prototypage, formations numériques, hébergement et services aux entreprises, Fab lab itinérant avec le camion numérique, formeront un écosystème consacré aux nouvelles technologies sous la forme d'un pôle de services dédiés aux nombreuses TPE locales.



Chiffres clés

- 1200 m² dédiés à l'innovation
- Plus de 80 partenaires/adhérents
- 25 bureaux de coworking

ESPACE D'ACTIVITÉ DU PIOL

S'IMPLANTER DÉVELOPPER

Nouveau Parc d'activité ouvert à tout type d'entreprises et conçu selon une approche environnementale, il offrira 21 lots dans la continuité de la zone économique du Piol 1 à Mazan requalifiée récemment.

Elle offrira une double qualité paysagère et environnementale avec 1/3 de la zone réservée à des espaces naturels et préservés.



Chiffres clés

- 21 lots de 600 à 10 000 m²
- 65 000 m² de surface commercialisable
- 120 à 150 emplois créés (à terme)

Rendre le territoire attractif

Ventoux-Provence: construction & promotion d'une destination touristique attractive

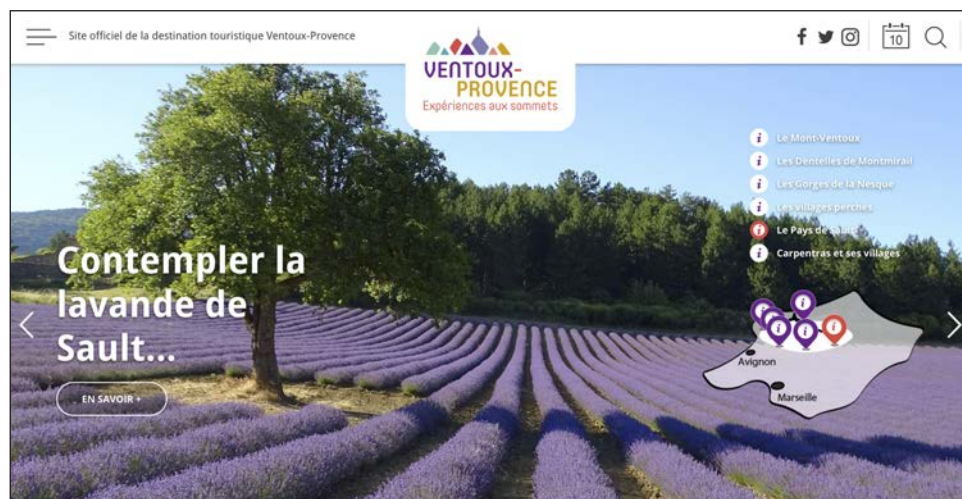
Structurer et rendre plus lisible l'offre touristique de notre territoire, promouvoir notre destination et augmenter l'impact économique de ce secteur d'activité constitué d'emplois non délocalisables (agritourisme, secteurs culturels, de loisirs et patrimoniaux) est l'objectif fixé à la SPL Ventoux-Provence à qui la CoVe a confié en 2017 le développement de notre destination touristique.

L'Office de Tourisme Intercommunal Ventoux-Provence, déployé dans 12 bureaux d'information touristique sur le territoire, a :

- travaillé à la mise en place d'outils de promotion et de valorisation à l'échelle de la destination (site internet, événementiels-salons, documentation touristique, commercialisation...);

- noué des liens avec les Offices de Tourisme voisins, Vaison-Ventoux et Ventoux Sud pour porter une démarche collective de promotion d'une destination au-delà des frontières administratives dans le cadre de l'appel à projet SMART Destination de la Région Sud.

- 1 400 emplois liés au tourisme • 12 points d'info touristiques Ventoux Provence
- 106 000 visiteurs accueillis par l'OTI



LES ÉQUIPEMENTS

Économie

Espaces d'activités économiques

> Loriol-du-Comtat, Carpentras (Bellecour II et III; Marché Horticole & Pépinière; Éco Parc Marché Gare), Malaucène, Caromb, Venasque, Mazan (en projet).

• 235 hectares • 399 entreprises

Tourisme

Camping Intercommunal « Le Brégoux »

> Aubignan

• 164 emplacements • 5 mobile-homes

• 45,95 % de taux d'occupation moyen

• 34 666 nuitées • 450 nouveaux clients

Office de Tourisme Intercommunal Ventoux-Provence

> Carpentras

et 11 points d'accueil touristique: Aubignan, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Caromb, Gigondas, Malaucène, Mazan, Sarriens, Saint-Didier, Vacqueyras et Venasque.

• 22 agents

Animer le territoire et former les citoyens de demain

12

Amélioration de l'information de service public, médiation culturelle, éveil sportif et musical ou accueil de la petite enfance sont autant d'actions pour favoriser la compréhension du monde et l'épanouissement de chacun et renforcer le lien social. Avec le soutien des communes et le concours des acteurs locaux, notamment associatifs, notre intercommunalité joue pleinement son rôle d'animateur du territoire.

8 730 PERSONNES ONT PARTICIPÉ AUX RDV PAYS D'ART & D'HISTOIRE

10 000 VISITEURS/MOIS SUR BIBLIOCOVE.FR (VISITEURS UNIQUES)

23 STRUCTURES PUBLIQUES FÉDÉRÉES SUR LA PLATEFORME INTERNET D'INFORMATION

4 500 ÉCOLIERS BÉNÉFICIAIRES D'INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (MUSIQUE, SPORT, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE)



Privilégier la proximité avec les citoyens

Plateforme internet d'information locale

Objectif: fédérer les acteurs publics du territoire dans l'intérêt d'une meilleure information aux citoyens/usagers

Lauréate du Prix des Interconnectés 2017, dans la catégorie « Moderniser le service public » cette plateforme d'information locale permet d'optimiser, de mutualiser et de renforcer la gestion et la diffusion de l'information pour usagers, citoyens de nos communes mais aussi pour les autres acteurs publics du territoire. Elle offre :

- Une ressource unique et centralisée de l'information de service public institutionnelle;
- Une facilité d'accès à toutes les démarches, infos pratiques depuis le site de la commune ou de l'agglo depuis son smartphone, tablette ou ordinateur;
- Un accès à tous les évènements du territoire grâce à un agenda mutualisé entre tous les contributeurs.

Les réseaux sociaux

Afin de répondre aux attentes et habitudes des citoyens dans leur pratique d'outils numériques de lien et de dialogue, dans leur recherche d'information ciblée et interactive, la CoVe a développé sa présence sur les réseaux sociaux en complément de sa plateforme internet mutualisée. Avec des comptes dédiés spécifiques à l'information institutionnelle, économique, touristique et culturelle, elle favorise la constitution de communautés d'intérêts et d'échanges d'information.

- 1 892 abonnés à la page FB CoVe • 4 comptes facebook et twitter (institutionnel, marque économique, destination touristique, Gare numérique) • 49,4 % d'accès via mobile

Animer le territoire et former les citoyens de demain

Les RDV de la CoVe

Le kiosque itinérant des « Rendez-vous » de la CoVe répond à une volonté de construire des relations de proximité entre l'intercommunalité et les habitants et de favoriser la diffusion de l'information de service public en complémentarité avec les outils et ressources numériques.

En allant dans les communes à l'occasion des marchés hebdomadaires, la CoVe apporte ainsi directement aux habitants, au plus près de chez eux, une réponse personnalisée ainsi que tous les documents d'information qui relèvent des différentes compétences et ou démarches intercommunales.

- 927 personnes accueillies • 87 RDV sur les marchés • 11 communes concernées : Bédoin, St-Didier, Mazan, Beaumes-de-Venise, Caromb, Malaucène, Vacqueyras, Carpentras, Loriol-du-Comtat, Aubignan, Sarrians, Crillon Le brave

Culture & Art vivants

Les Papillons photos

Cette exposition aérienne de photographies géantes est une manifestation artistique d'animation urbaine et centre village unique par son originalité qui incite les visiteurs à se déplacer sur le territoire et à se confronter à l'image. Elle est réalisée en partenariat avec l'association « Les Papillons ».

En juillet et août, 80 photographies géantes sur le thème « Images d'ici & d'Ailleurs », ont été suspendues dans 15 communes de la CoVe puis rassemblées en septembre à l'Hôtel de communauté pour une exposition en plein air.

- L'exposition a eu lieu à Aubignan, Bédoin, Carpentras, La Roques/Pernes, Le Beaucet, Suzette, Flassan, Loriol-du-Comtat, Modène, Gigondas, Sarrians, Saint-Pierre-de-Vassols et Vacqueyras
- Coût financé par la CoVe (cession de droit d'exploitation, tirages photo, partenariat avec l'association les Papillons) : 10 765 €

Festival itinérant « les Soirées d'Automne »

Le pari réussi de ce festival intercommunal est de rassembler hors saison, dans les villages, les habitants de la CoVe autour de rendez-vous musicaux de grande qualité et ouverts à la découverte des musiques du monde, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

En plus des concerts, une ouverture au théâtre-humour et un partenariat avec l'association des « Bio Ventoux » ont clôturé le festival 2018.

- 9^e édition • 1 430 spectateurs • 42 700 de budget • 4 évènements à Le Barroux, Malaucène, Caromb et Mazan

Mots & Merveilles

Proposé avec le réseau des bibliothèques de la CoVe cette programmation de spectacles autour du conte, de la lecture et de la musique offre, hors saison, une expérience originale de partage de la découverte des mots. Dans les bibliothèques ou hors les murs, 12 spectacles ont été joués dont 7 dédiés au Jeune public, voire très jeune public en lien avec les Crèches et le Relais Assistante maternelle.

- 12 spectacles • 539 spectateurs (dont 364 pour les spectacles jeune public)
 - 13 bibliothèques partenaires



PLATEFORME INTERNET : UN OUTIL FÉDÉRATEUR

Il rassemble l'information en ligne de :

- > 2 EPCI
- > 17 communes
- > 1 délégataire de service public (transport)
- > 2 offices de tourisme intercommunaux
- > 1 centre hospitalier



Animer le territoire et former les citoyens de demain

Animations patrimoniales

La médiation culturelle et l'approche patrimoniale s'incarnent sur le territoire par la mise en place d'un programme original de créations coproduites par la CoVe et des artistes : visites, conférences et balades en Scène. Elles proposent une découverte vivante du patrimoine complémentaire aux expositions du CIAP Patrimonia,

- 38 conférences • 8 574 personnes accueillies (dont 6 830 pour les journées du patrimoine)

Lecture publique

Le réseau des bibliothèques de la CoVe rassemble les 16 bibliothèques et permet de partager de promotion du livre, de la lecture et de l'écriture aux travers d'un programme de lecture et d'animations. Il permet à l'échelle du territoire et notamment en milieu rural :

- L'accueil de résidence d'auteurs/illustrateurs en itinérance ;
 - Le développement d'actions « hors les murs » (mise en place d'interventions publiques de lecture, mise en place de bibliothèques éphémères...);
 - La signature de deux « Contrats Territoire Lecture » avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour développer les actions de médiation auprès des publics éloignés ;
 - De développer un portail numérique d'accès commun aux fonds documentaires de plus de 150 000 ouvrages imprimés et 22 000 numériques.
- 12 500 emprunteurs • 16 bibliothèques • 213 heures d'ouverture au public par semaine
 - 150 000 ouvrages imprimés • 10 000 visiteurs uniques/mois

Actions éducatives en milieu scolaire

Les interventions s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat établi avec l'Éducation Nationale qui en fixe le volume et les modalités. Ces interventions de professionnels financés par la CoVe permettent à tous les enfants du territoire de bénéficier d'un service gratuit qui contribue à leur éveil artistique et sportif.

Éveil musical

Les musiciennes intervenantes de la CoVe assurent l'éveil musical auprès des enfants des écoles élémentaires dans le cadre de cycles d'intervention sur un semestre (45 minutes par semaine).

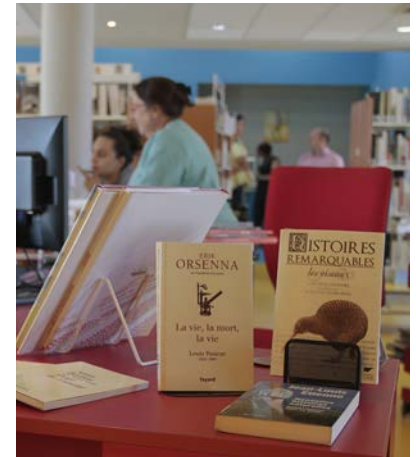
Elles interviennent également dans les crèches intercommunales et les Relais Assistantes Maternelles.

- 32 écoles • 181 classes • 6 intervenantes • 7 crèches • 25 spectacles publics • 10 rencontres interclasses

Éducation artistique & Culturelle

Autour de la lecture publique, plusieurs actions ont concerné 639 élèves du primaire au Lycée. De résidences théâtrales ou accompagnement d'un projet danse, en passant par un parcours autour de la littérature contemporaine ou des interventions d'auteurs, 5 communes ont bénéficié de ces actions.

- 639 enfants • 5 écoles élémentaires (Sarriars, Carpentras, Malaucène, La Roque/Pernes), 2 lycées et 1 collège concernés (Carpentras)



Animer le territoire et former les citoyens de demain

Histoire & Patrimoine

Ces interventions, animées par les médiateurs du patrimoine de la CoVe dans le cadre de la convention Pays d'Art & d'Histoire, permettent une approche ludique et pédagogique du patrimoine et de l'histoire locale.

- 457 enfants • 23 classes dont 19 en zone urbaine sensible • Communes de Carpentras, Aubignan et Caromb

Développement durable

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, le service prévention déchets et relation à l'utilisateur de la CoVe intervient en milieu scolaire sur diverses thématiques : le tri et le recyclage des déchets, le gaspillage alimentaire, la préservation des ressources. Assurées par les médiateurs du tri, ces interventions permettent dès le plus jeune âge d'aborder le développement durable par des ateliers pédagogiques adaptés.

- 11 écoles • 57 classes • 5 communes : Beaumes-de-Venise, Caromb, Aubignan, Carpentras et Vacqueyras

Sport

Les éducateurs des activités physiques et Sportives interviennent auprès des enfants de toutes les écoles en cycle 2 et 3. Des interventions spécifiques sur les activités aquatiques ont également lieu avec les écoles de Carpentras sur les cycles 3.

- 32 écoles • 181 classes • 13 éducateurs

Vacances

L'école intercommunale des sports

Les stages de l'EIS sont ouverts à tous les enfants de la CoVe âgés de 6 à 14 ans pendant les vacances scolaires y compris l'été sur des périodes de 3 et 4 jours.

Les tarifs proposés et les partenariats avec le Programme de Réussite Éducative et les centres sociaux permettent une mixité sociale, géographique et une parité qui font de ces stages un espace de renforcement du lien social.

- 480 enfants accueillis • 8 sessions de stage • 100 % de taux de remplissage • 10 encadrants

Accueil de la petite enfance

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des structures d'accueil communales ont été transférées à la CoVe. Le service Petite Enfance Intercommunal gère 9 structures multi-accueil, soit 294 places d'accueil auxquelles s'ajoutent les 2 Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Carpentras et Malaucène. Pour faire fonctionner l'ensemble de ces équipements, le service compte 120 agents.

Cette gestion intercommunale des structures, avec l'ensemble des partenaires, élus et services concernés, permet de simplifier les démarches des familles en recherche de modes de garde, de leur donner accès à l'ensemble des crèches du territoire, de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique d'accueil de la petite enfance. Par ailleurs, la CoVe finance également 4 structures multi-accueil associatives soit 143 places réparties entre Carpentras, Mazan, Sarrians et Beaumes-de-Venise.

- 437 places d'accueil total • 2 Relais Assistante Maternelle

LES ÉQUIPEMENTS

Culture

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine Patrimonia :

> À Carpentras

Ouvert à tous et gratuit, il comprend : une exposition permanente, des expositions temporaires et des ateliers éducatifs jeunes publics.

- 5 700 visiteurs aux expos

Petite enfance

Les crèches :

> 13 crèches intercommunales à Carpentras, Aubignan, Beaumes-de-Venise, Caromb, Loriol-du-Comtat, Mazan, Saint-Didier, Sarrians, Malaucène, Bédoin.



Améliorer la qualité de vie et préparer l'avenir

Renforcer l'attractivité durable du territoire tout en préservant la qualité de vie et l'environnement implique une approche à la fois stratégique et opérationnelle. Sur le long terme c'est garantir les grands équilibres entre espaces naturels, économiques et d'habitat; c'est préserver les ressources et lutter contre le réchauffement climatique. C'est aussi, au quotidien, développer la mobilité, optimiser et améliorer la gestion des déchets, favoriser la construction et la rénovation de logements, gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations.

69 203 HABITANTS

59,9 Gwh D'ÉNERGIES
NOUVELLES RENOUVELABLES
PRODUITES SUR LA COVE

79,2 kg PAR HABITANT
DE DÉCHETS TRIÉS (VERRE + BAC
JAUNE)

793 373 km
COMMERCIAUX SUR LE RÉSEAU
TRANS'COVE

+ 3,6 %
DE LOGEMENTS SOCIAUX (PAR
RAPPORT À 2017)



Améliorer la qualité de vie

Gestion des déchets

Réduction à la source

La diminution de la quantité des déchets produits est un axe important dans la maîtrise des déchets à traiter préfigurant d'un futur Programme Local de Prévention des Déchets.

En 2018, la mise en place d'un service de broyage à domicile a permis de développer la réduction des déchets à la source dans le cadre d'un marché d'insertion avec l'UP Ventoux.

Cette opération réduit de 6 fois le volume de départ, et évite ainsi de nombreux trajets à la déchèterie et favorise le réemploi d'une ressource issue de déchets.

La CoVe, la mairie du Beaucet et une association locale ont également concrétisé la mise en place d'un composteur partagé sur la commune. Le compost ainsi obtenu sera utilisé par les habitants pour leurs plantations et pour l'embellissement des espaces verts de la commune. Outre l'aspect environnemental, le composteur partagé a aussi un aspect convivial: c'est un lieu d'échanges qui renforce le lien social entre les habitants et les utilisateurs.



Améliorer la qualité de vie

Prévention-Sensibilisation

L'action des médiateurs du tri, au nombre de 4, est un relais indispensable pour une transmission durable des gestes de tri auprès du grand public, des professionnels et des écoliers. Les campagnes d'information de proximité, les actions thématiques ponctuelles (Gaspillage alimentaire, DEEE, tri dans les campings) et les suivis qualités engagés sur toutes les communes permettent de renforcer la culture du tri et de ces enjeux.

- 6 équipements de collecte/réception des déchets triés • 294 kg/an/hab. d'ordures ménagères collectées • 46 kg/an/hab. de recyclables légers collectés (bac jaune) • 33,2 kg/an/hab. de verre • 9 394 M € de recette de TEOM

Mobilités et transport public

Un enjeu pour l'avenir

« Faire évoluer les mobilités » est un des axes forts du Schéma de Cohérence Territoriale. Au-delà du réseau de Transport public Trans'Cove, de nouvelles infrastructures de transport et le développement de nouvelles offres de mobilité doivent être programmés :

- Mieux articuler urbanisme et déplacements pour réduire le temps et les distances de déplacement (proximité arrêt de bus, PEM...);
- Créer de nouvelles voies structurantes (secteur Carpentras/Mazan) et sécuriser les modes doux;
- Diversifier l'offre de mobilité, favoriser l'intermodalité depuis le PEM de carpentras;
- Poursuivre l'optimisation du réseau Trans'Cove et créer des parcs de liaison à proximité des arrêts de bus et accessibles en mode doux.

10 ans du réseau Trans'Cove

Depuis sa création en 2008, le réseau n'a cessé d'évoluer et de s'adapter aux évolutions du territoire et aux attentes des usagers en matière de transport public. Il s'intègre au Pôle d'échange multimodal qui permet des correspondances avec le réseau Trans'Vaucluse, le train Avignon/Carpentras et l'aéroport de Marseille (LER 17). Après l'optimisation du réseau et la stabilisation de l'exploitation en 2017, une enquête satisfaction a été menée au printemps 2018 (échantillon de 1 255 personnes réparties selon le poids des lignes). Le taux de satisfaction est élevé avec des axes d'amélioration sur la fréquence, la ponctualité et l'information en situation perturbée.

- 11 lignes urbaines et péri-urbaines • 30 véhicules conformes aux normes environnementales Euro6 et accessibles aux personnes à mobilité réduite • création de 5 nouveaux arrêts • 1 M de passagers • 942 courses en transport à la demande • 4 M € de budget annuel

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La compétence GEMAPI a été acquise par l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2018.

Gestion des Milieux Aquatiques

- L'entretien des cours d'eau et plans d'eau:
 - débroussaillage;
 - élagage;
 - enlèvement d'embâcles...
- L'aménagement et la restauration des milieux aquatiques:
 - actions sur la qualité des écosystèmes liés aux cours d'eau;
 - la continuité écologique;
 - la gestion et aménagement des zones humides;
 - la restauration des milieux aquatiques...



LA VALORISATION

97 % des déchets collectés

- Matière = 31 %
- Organique = 15 %
- Énergétique = 51 %

ENQUÊTE TRANS'COVE

94,7 % de taux de satisfaction général dont :

- 80,5 % de personnes satisfaites du réseau
- 90,8 % des points d'arrêt
- 90,1 % des véhicules



Préparer l'avenir

Prévention des Inondations

- Aménagement d'un bassin hydrographique:
 - stratégies globales d'aménagement du bassin versant;
 - protection des inondations par débordement des cours d'eau.
- Gestion des ouvrages de protection contre les inondations:
 - gestion des digues et ouvrages concourant à la protection des inondations;
 - définition;
 - réalisation et exploitation d'ouvrages de protection contre les crues.

Cette compétence a été déléguée aux trois syndicats intervenants sur le territoire:

- l'EPAGE du Sud-Ouest du Mont Ventoux pour le bassin sud-ouest du Mont Ventoux qui couvre près de 80 % du territoire de la CoVe sur 500 km² de bassin hydrographique
- le Syndicat Mixte de l'Ouvèze provençale pour le bassin de l'Ouvèze qui couvre près de 15 % du territoire CoVe, 880 km² de bassin hydrographique
- le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque pour le bassin de la Nesque qui couvre près de 12 % du territoire CoVe, 400 km² de bassin hydrographique

► *Les premières missions en 2018 seront d'étudier et d'entretenir les systèmes d'endiguement, c'est-à-dire, les ouvrages qui protègent le territoire contre les inondations.*

18

Préparer l'avenir

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Projet territorial de développement durable il se déclinera dans un programme d'actions dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique et la pollution. Il prend en compte:

- le climat (volet atténuation et adaptation);
- la qualité de l'air (identification des sources de polluant);
- l'énergie (sobriété en consommant moins, amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables).

Le PCAET de la CoVe s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de:

- réduire les gaz à effet de serre de 40 % par rapport à 1990;
- réduire de 20 % la consommation énergétique finale par rapport à 2012;
- aboutir à 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Ainsi, le futur PCAET placera la CoVe comme coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire et en mobilisera les différents acteurs (entreprises, institutionnels, associations, habitants...). Il constituera une opportunité économique, sociale et environnementale pour le territoire et ses habitants.

► *L'engagement dans un PCAET a été voté lors du conseil communautaire du 10 septembre 2018. La première est la réalisation du diagnostic énergétique du territoire.*

LES ÉQUIPEMENTS

Déchets

Les déchetteries

> Caromb, Aubignan, Malaucène et Venasque (mini-déchetterie)

- 10 agents • 17 559 T collectées
- 9 types de déchets collectés.

La composterie de déchets verts

> Loriol-du-Comtat

- 7 897 tonnes de végétaux entrants
- 3 179 tonnes de compost produit

Le centre d'enfouissement technique des déchets inertes

> Caromb

Transports

Pole d'échange multimodal

> Carpentras

- 2 quais ferroviaires • 1 bâtiment voyageurs (services d'information et billetterie SNCF et réseaux de bus)
- 1 gare routière avec 16 quais bus
- 1 parking gratuit de 240 places

Lignes Trans'CoVe

> 25 communes de la CoVe

- 455 points d'arrêt • 17 lignes
- 2 sites Terminus (Terradou et PEM)



OBSERVATOIRE DE
L'ENVIRONNEMENT



Les chiffres →



Préparer l'avenir

Le Schéma de cohérence Territorial

L'année 2018 a été consacrée à la finalisation du PADD* et du DOO* engagée en 2017, ainsi qu'à la réalisation du document graphique du DOO et la formalisation du rapport de présentation: justification des choix, évaluation environnementale, compatibilité avec les autres plans et programmes...

Conformément à l'article L.143-18, les orientations stratégiques du PADD ont fait l'objet d'un débat lors de la séance du comité syndical du 14 mai 2018.

Il fixe 4 grands objectifs :

- Accueillir la population en consolidant l'armature territoriale;
- Renforcer l'attractivité du territoire;
- Préserver et valoriser les richesses et ressources du territoire;
- Faire évoluer progressivement les mobilités et mettre en cohérence les politiques d'urbanisme.

Conformément au code de l'urbanisme, le PADD fixe également un objectif chiffré de réduction de la consommation foncière de 40 % minimum par rapport aux 10 années précédentes.

- Une réunion publique de présentation des grandes orientations du PADD a été organisée le 22 mars à Malemort-du-Comtat.

La rédaction du DOO s'est poursuivie et affinée au cours de l'année 2018. Un travail approfondi sur la définition des enveloppes urbaines existantes a été réalisé, ce qui a permis notamment de préciser le recensement des dents creuses disponibles du territoire, pouvant accueillir le développement futur. Des cartes thématiques et une carte synthétisant les grands principes du DOO ont été élaborées pour compléter et illustrer la partie écrite du document. Celui-ci a été présenté aux personnes publiques associées puis à la population lors d'une réunion publique le 6 décembre à Bédoin.

- **Territoire concerné: 916 km² • 2 EPCI • 36 communes • 10 communes concernées par la « Loi Montagne » soit 10 000 habitants, 13 % de la population et 51 % du territoire du SCOT**

Le Programme Local de l'Habitat 2014-2020

L'objectif de production fixé par le programme 2014 à 2020 est de 3 503 logements collectifs et individuels, dont 45 % en locatif et 55 % en accession à la propriété. Ces chiffres ont été calculés sur la base des évolutions démographiques de la population attendue sur cette période. Ils tiennent compte de l'obligation de production et de rattrapage de logements sociaux dans les 3 communes soumises à la loi SRU Solidarité et Renouvellement Urbain.

- **Le PLH comporte 7 orientations: 1-Maîtriser le développement du territoire; 2-Diversifier l'offre de logement 3-Entretien et faire mieux fonctionner le parc; 4- Économiser et maîtriser le foncier; 5 Promouvoir le développement durable; 6-Prendre en compte les besoins spécifiques; 7-Piloter et accompagner la mise en œuvre du PLH**



Une nouvelle opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) multisite a été programmée pour 3 ans (2019-2022) pour prendre le relais de la précédente (24 communes hors Carpentras).

L'objectif est de redynamiser les centres anciens en offrant des logements locatifs de qualité à des loyers modérés. Elle démarrera en janvier 2019 et concerne les travaux de rénovation des logements dégradés ou d'amélioration énergétique.

2 NOUVEAUX OBJECTIFS

1. La sécurisation et la diversification de la ressource en eau, notamment sur les secteurs du Piémont du Ventoux et du Plateau de Sault.
2. L'encadrement du développement touristique en zone de montagne en lien avec le Plan Paysage et la création d'UTN (Unités Touristiques Nouvelles)



SCOT
de l'Arc Comtat Ventoux

+ D'INFOS



19





www.lacove.fr  